

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre qui est très souffrant depuis quelques jours, je prends note de la question.

**M. Gilbert:** Le premier ministre est-il au courant que le même problème se présente à Fort Smith, Hay River et Inuvik, et que le personnel local constate qu'on lui refuse l'accès à ces logements alors que le personnel venant du Sud peut s'y loger sans difficulté? Le premier ministre va-t-il s'en occuper également et faire régler ce très grave problème?

**M. Charles Turner (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, je prends note de la question et je transmettrai la réponse au député.

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

LE PROJET CANADO-AMÉRICAIN D'ÉTUDE DE LA TECHNOLOGIE NUCLÉAIRE—LA QUESTION DU CONTRÔLE ET DE L'AUTORITÉ

**M. J.-J. Blais (Nipissing):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il paraît que la technologie du Candu va faire l'objet d'une étude conjointe à la demande de l'Administration de l'énergie des États-Unis pour la recherche et le développement. Étant donné qu'aux États-Unis la technologie nucléaire est entre les mains du secteur privé et que, sans aucun doute, la Westinghouse et la General Electric devront participer à cet échange, quelles mesures le ministre propose-t-il de prendre pour s'assurer que la technologie canadienne restera du domaine public et sous l'autorité du Canada?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, il est exact que l'Administration américaine a manifesté le désir d'avoir d'autres entretiens avec l'Énergie atomique du Canada Limitée en ce qui a trait au réacteur CANDU. En fait, d'ici quelques semaines, des fonctionnaires de l'EACL s'entretiendront avec des Américains pour explorer ce projet. Je ne suis pas certain que cette rencontre soit le prélude à un accord commercial entre les deux pays. Je devrai décider après ces entretiens, et si un accord est conclu, s'il est possible, voire souhaitable que cette technologie reste dans le secteur public. Seuls les services publics de l'électricité aux États-Unis en disposent d'une façon générale. Nous ne vendrons notre technologie que s'il est possible de s'entendre dans le cadre des garanties intégrales et si nous sommes certains que le Canada obtiendra le plus d'avantages possibles de sa remarquable technologie nucléaire.

\* \* \*

### LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

L'OCTROI DE NOMBREUSES SUBVENTIONS À CARL LEMAY—  
DEMANDE DE PRÉCISIONS

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock):** Monsieur l'Orateur, je voulais poser ma question au secrétaire d'État. Puisqu'il a quitté la Chambre, je l'adresserai au premier ministre. En répondant à la question n° 2,412 inscrite au *Feuilleton*, le secrétaire d'État a indiqué que la

### Questions orales

Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne avait fourni de l'aide à M. Carl LeMay de Montréal pour une dizaine de films ces dernières années. Le fait que M. LeMay a reçu plus d'aide que tout autre réalisateur a-t-il quelque chose à voir avec le fait que son frère est commissaire adjoint de l'Office national du film?

● (1450)

**M. l'Orateur:** À l'ordre.

\* \* \*

### LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

GAZ NATUREL—LE POURCENTAGE DE RÉDUCTIONS DES EXPORTATIONS AUX É.-U.—LA POSSIBILITÉ DE L'OCTROI À L'OFFICE DE L'ÉNERGIE DES POUVOIRS DE RÉPARTITION

**M. James Gillies (Don Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné que l'Office national de l'énergie a déclaré hier que les réserves de gaz naturel du Canada sont de beaucoup inférieures à ce qu'on avait prévu, ce qui exigera une réduction des exportations de cet important produit, et puisque nous exportons actuellement en moyenne 45 p. 100 de notre production annuelle de gaz naturel aux États-Unis, le ministre peut-il dire quel pourcentage des exportations aux États-Unis vise-t-il par sa réduction de l'utilisation du gaz naturel?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, j'hésite à fournir des chiffres précis avant d'avoir eu l'occasion de discuter pleinement avec les États-Unis des incidences de cette décision sur divers consommateurs américains. Le gouvernement estime que puisque la réduction des exportations d'une denrée de ce genre pourrait avoir un effet extrêmement défavorable sur les États-Unis, nous devons discuter à fond la question avec les Américains avant de prendre une décision définitive. C'est pourquoi l'Office national de l'énergie et le gouvernement ont hésité jusqu'ici à fixer une limite précise sans en avoir discuté davantage avec les intéressés.

**M. Gillies:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il l'intention d'autoriser l'Office national de l'énergie à répartir le gaz naturel entre les provinces comme on l'a demandé et, dans l'affirmative, faudrait-il alors rationner directement le gaz naturel, par exemple à l'échelle des consommateurs?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai indiqué hier dans ma déclaration, l'Office a demandé cette autorisation et, si nous voulons la lui accorder, il nous faudra présenter à la Chambre un amendement à la loi sur l'Office national de l'énergie. Nous n'avons pas encore décidé si la répartition du gaz naturel serait la meilleure façon de procéder. Nous voudrions en discuter avec les gouvernements provinciaux. Si nous constatons que le seul moyen de répartir équitablement le gaz naturel serait de le faire par voie législative, nous le ferons. S'il faut répartir le gaz naturel au niveau du détail, ce sont, bien entendu, les organismes provinciaux, comme l'Office de l'énergie de l'Ontario, de qui relèvent les sociétés de distribution, qui devront s'en occuper.